# **Intervention du spectateur actif/de la spectatrice active**

Cette ressource est légèrement adaptée, avec l'autorisation du Bureau de prévention et de réponse à la violence sexuelle de l'Université de Waterloo, « [Active Bystander Intervention](https://uwaterloo.ca/sexual-violence-prevention-response-office/give-support/active-bystander-intervention) ». Nous l'avons adaptée pour l'étendre à d'autres types de préjudices survenant dans la vie universitaire, y compris les microagressions.

**Comment puis-je être un∙e spectateur∙rice actif∙ve ?**

Nous avons tou∙te∙s un rôle à jouer dans la création d'une société professionnelle où les gens se sentent en sécurité, à l'aise et acceptés. Nous pouvons tou∙te∙s être des spectateur∙rice∙s actif∙ve∙s qui s'aident et se soutiennent mutuellement.

Un∙e spectateur∙rice est un∙e témoin d'un événement ou d'une situation négative, que ce soit en ligne ou en personne. Nous avons tou∙te∙s été des spectateur∙rice∙s. Une personne devient un∙e **spectateur∙rice actif∙ve** lorsqu'elle est témoin d'un événement ou d'une situation problématique, inappropriée ou préjudiciable et qu'elle intervient directement ou indirectement. Nous avons tou∙te∙s la possibilité d'être des spectateur∙rice∙s actif∙ve∙s.

Un∙e spectateur∙rice actif∙ve est une personne qui

● Œuvre à la construction d'une communauté qui ne tolère pas, n'accepte pas et ne permet pas la violence sexuelle, sexiste ou raciste, le harcèlement ou les micro/macro-agressions ;

● Veille sur les autres et soutient les personnes touchées par des commentaires, des blagues, des brimades ou des actes de harcèlement et d'agression sexuels préjudiciables ;

● Se préoccupe de sa propre sécurité et de celle des autres ;

● N'ignore pas les situations problématiques en détournant le regard, en niant leur existence ou en les qualifiant autrement ;

● Intervient de manière appropriée.

## **Qu'est-ce qui empêche les gens d'intervenir ?**

### **L'effet de spectateur∙rice**

Les gens sont moins enclins à aider une personne dans le besoin lorsque d'autres personnes sont présentes. C'est ce que l'on appelle l'*effet du spectateur,* qui se produit pour deux raisons :

1. **Diffusion de la responsabilité -** si d'autres personnes sont présentes, les gens ont l'impression que d'autres sont responsables d'intervenir
2. **Influence sociale** - si personne n'intervient, le comportement semble correct - les autres n'interviennent donc pas.

L'absence d'intervention peut donner l'impression que le comportement préjudiciable est toléré par les autres, alors que ce n'est souvent pas le cas. Il peut être difficile d'être la première personne à intervenir, mais une fois qu'une personne intervient, les autres le font généralement aussi.

### **Quels sont les autres facteurs qui rendent l'intervention difficile ?**

● Des préoccupations en matière de sécurité - pour vous-même et pour les autres, en particulier si vous appartenez à une communauté victime de discrimination.

● Dynamique de pouvoir - la personne qui cause le préjudice peut être en position de privilège ou d'autorité.

● La peur - de mal faire ou d'aggraver la situation.

● Inquiétude - que d'autres conséquences négatives puissent se produire en raison de votre intervention.

● Conséquences sociales - comme le fait d'être considéré∙e comme trop sensible ou pas drôle.

● Ne pas savoir - si c'est à vous ou à votre entreprise d'intervenir.

● Manque de compétences - ne pas savoir ce qu'il faut dire ou faire.

● L'hypothèse que la personne ne voulait pas faire de mal, mais qu'elle est tout simplement ignorante.

Il s'agit là de préoccupations valables et de raisons pour lesquelles quelqu'un∙e pourrait ne pas intervenir. Il est important de toujours donner la priorité à la sécurité. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, il est normal de ne rien faire sur le moment ou de quitter la situation. Vous trouverez ci-dessous des moyens de rester en sécurité et d'intervenir en tant que spectateur∙rice actif∙ve.

Les réponses, ou interventions, peuvent être classées en 5 catégories appelées les 5D.

## **Les 5D de l'intervention du spectateur/de la spectatrice**

Les 5D de l'intervention des témoins sont les différentes façons dont vous pouvez soutenir une personne qui est harcelée, blessée ou qui se sent mal à l'aise. Lorsque vous décidez d'intervenir, il est important de prendre en compte votre propre sécurité et celle des personnes qui vous entourent. Il y a une différence entre se sentir mal à l'aise et se sentir en danger, et vous devez savoir quand et comment vous protéger.

### **1. Distraire**

La distraction est une manière indirecte, parfois subtile et créative d'intervenir. Elle est souvent plus sûre que l'intervention directe et vous permet d'utiliser vos points forts. L'objectif est de faire dérailler et de désamorcer la situation en l'interrompant, par exemple en renversant accidentellement ou volontairement votre verre ou en provoquant une agitation.

Si vous constatez un préjudice en ligne, vous pouvez détourner l'attention des messages préjudiciables ou poser à la personne qui cause le préjudice des questions qui n'ont rien à voir avec la perte de temps. Faites ce qu'il faut pour interrompre le flux de messages potentiellement nuisibles ou violents sans y faire directement référence.

### **2. Déléguer**

Déléguer, c'est demander de l'aide à un tiers, éventuellement à une personne proche ou en position d'autorité, comme un∙e membre du bureau de la CSBS (ou, en dehors de la Société, un∙e gérant∙e de magasin, un∙e videur∙se, un∙e administrateur∙rice, un∙e chauffeur∙se de bus, etc.) Vous pouvez également travailler ensemble, demandez à votre entourage s'il est prêt à vous aider, car l'union fait la force, la sécurité et le confort. En ligne, vous pouvez signaler le message ou le commentaire préjudiciable à la plateforme de médias sociaux.

Vous pouvez également demander à quelqu'un∙e autour de vous d'intervenir : « Je ne me sens pas en sécurité, tu m'aides ? ». Notre situation sociale et nos privilèges déterminent souvent notre sentiment de sécurité. Si vous ne vous sentez pas en sécurité, il n'y a pas de mal à ne pas intervenir sur le moment, vous pouvez toujours attendre et vérifier plus tard.

Vous pouvez également prendre des nouvelles de la personne blessée, éventuellement en la distrayant. Ou, si elle est menacée, demandez-lui si elle souhaite que vous appeliez le 911. **Il est important de se rappeler que tout le monde ne se sent pas en sécurité avec l'intervention des forces de l'ordre et que le niveau de confiance que vous accordez à la police n'est pas forcément le même que celui de tout le monde.**

### **3. Documenter**

Documenter, c'est enregistrer l'incident à l'aide d'une vidéo, d'un enregistrement audio ou de photos, prendre des notes ou être très attentif∙ve. Si quelqu'un∙e d'autre intervient, allez-y et documentez. Vous pouvez par exemple utiliser votre téléphone pour prendre une vidéo ; mais n'oubliez pas de TOUJOURS demander à la personne lésée ce qu'elle souhaite faire de la vidéo - ne la publiez pas sans son consentement, car ce n'est pas être un∙e spectateur∙rice efficace et utile et cela pourrait causer davantage de dommages.

Si vous êtes en ligne, vous pouvez faire une capture d'écran, car le matériel préjudiciable peut être perdu s'il est supprimé et vous pouvez vouloir en garder une trace.

### **4. Diriger**

Vous pouvez répondre directement au préjudice en nommant le préjudice et en confrontant la personne qui l'a causé. Toutefois, d'autres moyens tels que la distraction, la délégation, la documentation et la temporisation peuvent être tout aussi efficaces, voire plus efficaces. Avant de décider de réagir directement, évaluez la situation et assurez-vous que vous êtes en sécurité. Une intervention directe peut être risquée et peut aggraver la situation ou retourner le mal contre vous. Si vous vous sentez en sécurité, vous pouvez dire quelque chose comme « C'est sexiste, raciste, transphobe...» ou « Laissez-les tranquilles ».

Vous pouvez également détourner le regard, croiser les bras, froncer les sourcils, montrer votre désapprobation sans rien dire. Essayez de rester calme et de dire des choses claires et concises, puis portez votre attention sur la personne blessée et vérifiez qu'elle va bien.

### **5. Retarder**

La temporisation peut être très efficace, mais elle n'a pas toujours le respect qu'elle mérite. Prendre des nouvelles après l'incident peut empêcher la personne de se blâmer, de se sentir seule et même de réduire le traumatisme, et cela peut toujours être fait en tandem avec d'autres. Vous pouvez dire « Je suis désolé∙e de ce qui t'est arrivé » ou « Ce n'était pas ta faute ». Vous pouvez également envoyer un message privé à une personne en ligne ou lui envoyer un SMS si vous la connaissez.

Parfois, le préjudice causé par le fait que personne ne fasse ou ne dise rien est pire que le préjudice initial; le fait de prendre des nouvelles peut atténuer une partie de ce préjudice. Il n'y a pas de réponse parfaite ou juste, mais des études montrent que le fait de réagir, sur le moment ou plus tard, peut réduire le traumatisme ressenti par la personne qui subit un préjudice.

### **Débriefing**

Quelle que soit la manière dont vous êtes intervenu∙e, si vous êtes intervenu∙e, si vous avez subi un préjudice ou si vous étiez la personne ayant causé le préjudice, le fait de parler de la situation avec la personne appropriée (par exemple, un∙e ami∙e, un∙e colocataire, un∙e conseiller∙ère) peut vous aider à comprendre ce qui s'est passé et à décider de la manière dont vous pourriez réagir dans une situation similaire à l'avenir. Vous pouvez vous sentir accablé∙e, bouleversé∙e, effrayé∙e ou confus∙e, et il est important de reconnaître ces sentiments et d'en parler.

## **Que se passe-t-il si vous êtes la personne lésée ?**

Vous pouvez vous retrouver en position d'être blessé∙e. Il peut y avoir ou non des spectateur∙rice∙s autour de vous. Il est possible d'intervenir en son nom propre.

**Réponses possibles si vous êtes la personne lésée**

● Faites confiance à votre instinct - si vous ne vous sentez pas bien, écoutez votre corps et ne vous souciez pas d'être poli∙e - éloignez-vous, fuyez, défendez-vous.

● Déléguer - demander de l'aide si des personnes sont présentes.

● Documenter - Faites semblant d'être sur votre téléphone tout en prenant une vidéo.

● Appelez un∙e ami∙e pour ne pas être seul∙e.

● Fixez des limites - « Pouvez-vous reculer d'un mètre, s'il vous plaît ? »

● Réclamez votre espace - dites haut et fort : « Arrêtez de me toucher ! ».

● Reprenez votre espace discursif - dites : « J'ai trouvé ce que vous venez de dire offensant » ou « Mon point de vue a juste été mis de côté, mais comme je le disais ».

● En ligne - faites des captures d'écran, ne suivez pas.

● Faites le point après coup avec quelqu'un∙e en qui vous avez confiance.

● Contactez le∙a médiateur∙rice de la Fédération.

## **Votre intervention est importante**

Parfois, nous pouvons penser que cela n'a pas d'importance que nous intervenions ou non. Parfois, nous pouvons nous sentir vaincu∙e∙s et penser que cela ne fait aucune différence. Cependant, interrompre la violence sous toutes ses formes (commentaires, blagues, harcèlement, agressions, etc.) remet en question la normalisation de cette violence.

Lorsque nos communautés tolèrent des attitudes et des comportements coupants, offensants, violents ou autrement préjudiciables, elles créent et normalisent les fondements d'autres formes de préjudice.

La culture toxique nous influence tou∙te∙s, souvent à notre insu. Pour changer les résultats, nous devons changer la culture. Ce n'est pas seulement l'existence de comportements nuisibles qui pose problème, mais l'acceptation de ces comportements comme faisant partie de la vie universitaire, ou comme étant simplement la façon dont les choses se passent.

En intervenant, vous montrez à votre communauté que vous vous souciez d'elle et que vous ne tolérez ni n'acceptez les comportements préjudiciables. C'est aussi l'occasion de changer les normes sociales. Les normes sociales sont des modèles de comportement dans les communautés qui sont acceptés comme normaux et auxquels les individu∙e∙s sont censé∙e∙s se conformer. Faire évoluer nos normes sociales de celles qui soutiennent une culture toxique, d'exclusion ou de violence sexuelle vers celles qui soutiennent une culture de consentement inclusif contribuera à créer une société bienveillante dont nous bénéficierons tou∙te∙s.

**Ressources complémentaires**

<https://www.stopbullying.gov/sites/default/files/2018-08/Bystander-Factsheet.pdf>

<https://www.concordia.ca/conduct/sexual-assault/bystander.html>

<https://righttobe.org/guides/bystander-intervention-training/>